

L'Alliance Nationale

Organe de la Société de secours mutuels "L'Alliance Nationale"

VINCIT CONCORDIA FRATRUM."

Vol. IX, No 4.

Montréal, Avril 1903.

50 cts par an.

LES BEAUX JOURS D'AUTREFOIS

Oh ! que j'étais heureux aux jours de mon enfance
Alors que ma jeune âme admirait en silence
De la création la sereine beauté,
Quand mon œil ébloui de tout ce qu'il ignore
Contemplant vaguement les reflets de l'aurore
Et les beaux soirs d'été.

Je courais à travers le val et la prairie
Promenant tour-à-tour ma douce rêverie
Sur la fleur odorante et sur les verts sentiers ;
Je cherchais à saisir dans son vol fantastique
Du léger feu-follet la flamme phosphorique
Errant dans les halliers.

Quel plaisir de tresser des couronnes de roses,
Et de jeter au vent tous les ennuis moroses
Avec les frêles fleurs que dispersaient mes doigts ;
De chanter des chansons dont au loin l'écho vibre,
De jouir du ciel pur et de se sentir libre
Comme l'oiseau des bois !

Au cours des clairs ruisseaux j'opposais quelques digues,
Et puis j'y construisais au prix de mes fatigues
Un superbe moulin, joli comme un castel.
Mais s'il croulait, grand Dieu ! brisé par la bourrasque,
Alors je murmurais ma colère fantasque
A tous les vents du ciel.

Souvent, je me reporte à ces scènes passées ;
Alors je crois ouïr au fond de mes pensées
Les sons mélodieux d'un orchestre à cent voix.
Ils sont beaux et nombreux nos rêves de jeunesse ;
Mais rien n'est comparable à ces heures d'ivresse
Des beaux jours d'autrefois.

La Mutualité et l'Alcool

L'alcool joue un rôle néfaste dans la décadence d'une nation.

LA LUTTE CONTRE L'ALCOOL

Dans tous les pays civilisés la lutte contre l'alcool n'a jamais été plus vive que de nos jours. Les gardiens de la moralité, les patriotes, les mères et les enfants se sont unis pour créer un mouvement sain et généreux dont le but est de faire la lumière sur les dangers que l'alcoolisme fait courir à l'humanité. En cela ils ont raison, car, la majorité de ceux qui boivent ignorent le tort qu'ils se font physiquement, ignorent celui qu'ils causent à leurs familles, à leurs descendants et même à la race dont ils font partie.

La question de l'alcoolisme est d'un si réel intérêt pour la mutualité, que nous avons cru de notre devoir d'emboîter le pas derrière ces propagandistes d'une bonne cause et de dire aussi notre mot sur le sujet. La mutualité étant l'ennemie de l'alcool parce que celui-ci menace son existence, il est tout raisonnable que nous le combattons et que nous cherchions à prémunir nos membres contre les attaques de ce monsieur perfide.

QUE REPROCHET-ON À L'ALCOOL ?

On lui reproche de ne pas nourrir, d'amoindrir l'appétit, d'attaquer le cerveau, de causer des maladies.

La plupart des amis de l'alcool concèdent les trois derniers points, mais dans le cas d'usage abusif seulement. Or, comme il n'y a pas deux constitutions semblables, ce n'est ordinairement qu'après que le mal est fait que l'on peut constater qu'il y a eu usage abusif. Quant au premier point, il est très controversé. Cependant, après les études sérieuses faites par des microbiologistes éminents, tels que MM. Duclaux, Atwater, Rübner, Chauveau, etc., il semble que la seule conclusion que l'on puisse tirer de leurs recherches, c'est que *l'alcool comme aliment vaut d'autant plus qu'on en prend moins*. Son meilleur effet est comme stimulant. Pris à doses modérées et suffisamment diluées, il active la circulation et la respiration et produit une excitation générale passagère se traduisant par un accroissement de force musculaire et intellectuelle, mais la tolérance de l'alcool dans l'organisme est très variable, suivant l'âge, le sexe, la susceptibilité individuelle, l'état de vacuité ou de plénitude de l'estomac. Pour mieux dire,

ce n'est que suivant l'ordonnance du médecin que l'alcool peut rendre de réels services. Pris à volonté, hors de propos, pour saluer un ami, comme apéritif, pour conclure un marché, pour se réchauffer, pour se rafraîchir, pour ci, pour ça, l'alcool constitue un danger pour la santé publique et conséquemment pour les sociétés de secours mutuels. Le sentiment de bien-être que l'on ressent au début de son emploi incite l'individu à recommencer, l'habitude se prend, il faut augmenter la quantité et le pays corrompt une victime de plus.

IVROGNES ET ALCOOLIQUES

Beaucoup de gens qui font usage de spiritueux seraient froissés si on leur disait qu'ils sont alcooliques. "Comment s'écrieraient-ils, jamais je ne me suis enivré ! Je ne suis pas un ivrogne, je ne prends jamais plus de trois verres par jour !" Quelle ignorance ! On peut être alcoolique sans être ivrogne, et réciproquement, ivrogne sans être alcoolique. Ces deux termes ne sont pas synonymes. L'ivrogne est celui qui s'enivre occasionnellement ou ordinairement et si les intervalles entre les ivresses sont assez éloignés, il peut cotoyer l'alcoolisme sans jamais y tomber. Un alcoolique est celui dont l'organisme est imprégné d'alcool, or, pour arriver à cet état il suffit, pour le plus grand nombre, de prendre deux, trois ou quatre verres de liqueurs fortes par jour. Que de citoyens honorables sont alcooliques sans le savoir ! Que de décès, que de maladies provenant directement ou indirectement de l'alcool les sociétés de secours mutuels sont appelées à payer, par l'ignorance de ceux qui se servent d'un poison sans en connaître les propriétés et les effets !

L'ALCOOLISME EXISTE-T-IL AU CANADA ?

Nous croyons sincèrement que l'alcool fait des ravages beaucoup plus considérables qu'on ne le croit, parmi nous, surtout dans les villes. Les rapports d'examen médicaux reçus par les médecins en chef des sociétés de secours mutuels et des compagnies d'assurance laissent peu de doute à cet égard. Les abstinences sont fort rares. L'usage des boissons enivrantes est très répandu.

Nous en avons d'autres preuves dans le fait que notre clergé, à diverses reprises, a entrepris des campagnes contre l'intempérance, dans le fait que notre province a donné un vote formidable contre la prohibition, dans le fait que les débits de boissons

autorisés augmentent annuellement, sans que le commerce illicite en paraisse affecté. Ce que nous constatons de plus pénible dans l'extension de ce vice c'est qu'il s'attaque maintenant à nos classes dirigeantes. La buvette et le club sont devenus des endroits qu'on ne manque plus de visiter chaque jour. Quel danger ! " Les hommes imitent toujours le mal avec plaisir, dit Massillon, mais surtout lorsque de grands exemples le leur proposent ; ils trouvent alors une sorte de vanité dans leurs égarements, parce que c'est par là qu'ils leur ressemblent : le peuple regarde comme un bon air de marcher sur les traces des gens élevés."

Ne dites pas que nous exagérons ; regardez autour de vous et réfléchissez ; ne pourrez-vous pas répéter ces paroles d'un de nos biographes, (M. L. O. David) : " Qu'ils sont nombreux ceux qui parmi nous abrègent leur vie de quinze à trente ans " ; ne pourrez-vous pas dire encore, avec ce même auteur, d'un tel et d'un tel, disparu : " Il lui manqua pour continuer à s'illustrer et à honorer son pays, les habitudes de tempérance, de travail et l'amour du devoir." Lorsqu'un peuple en est arrivé là, lorsque ses historiens sont forcés d'étaler une telle plaie il n'est que temps de remédier.

Oublie-t-on que la moralité et la tempérance sont au nombre des conditions essentielles de notre existence comme race et croit-on que nous sommes assez forts pour nous défendre contre la décroissance de la natalité, le fléau de l'émigration et le vice de l'intempérance, réunis ! Quel est celui qui, en connaissance de cause, peut se dire patriote et qui boit ?

MUTUALITÉ ET ALCOOLISME

Nous l'avons dit la mutualité combat l'alcoolisme et les résultats qu'elle obtient ne sont pas à dédaigner. Si son action n'est pas curative, elle est certainement préventive et c'est déjà beaucoup.

En effet, en fermant leurs portes à tous ceux qui sont atteints de ce vice funeste et en imposant comme règle la tempérance à leurs membres, les sociétés de secours mutuels créent partout où elles ont des succursales des milieux sains et sobres où germent et grandissent les idées d'économie qui contraignent nos penchants à la dépense, où, surtout, se développent les généreuses pensées du devoir et de la responsabilité qui incombent à ceux qui ont une famille. Or, dès qu'un homme est bien pénétré de ces

idées et de ces pensées, on peut dire qu'il est sauvé, car les bonnes habitudes qu'il aura acquises, lui seront autant de gardiennes fidèles qui le préserveront du démon alcoolique.

Grande Démonstration en perspective

Réunion des officiers de cercles de la métropole et de la banlieue.

IMPORTANTE DÉCISION

Le six avril courant M. le Président-Général de l'association, au nom du Bureau Exécutif, avait le plaisir de convoquer les officiers de cercles de l'Île de Montréal, en une grande assemblée qui a eu lieu au siège social de l'Alliance. Le but en était de causer avec les invités des meilleurs moyens à prendre pour promouvoir les intérêts de la société en général et de faire réussir le concours actuellement ouvert ; 2^o de soumettre le projet du B. E. relativement à la célébration solennelle du dixième anniversaire du commencement des opérations de la société.

La plupart des cercles avaient spontanément répondu à la gracieuse invitation du P. G. et une centaine d'officiers zélés et enthousiastes étaient présents. Le B. E. était représenté par son Président et MM. Cypihot, Papineau, Vallière et Godin.

Des discours pleins d'intérêt ont été prononcés par les membres du B. E. et l'abbé Martin, chapelain du cl. Sacré-Cœur, et MM. Lamothe, Prés. du cl. Bourget, Lussier du cl. St-Charles, Leduc du cl. St-Joseph, Lamontagne du cl. St-Pierre, Faribault du cl. Maison-neuve. Les invités ont été unanimes à pronostiquer que le prochain concours serait supérieur comme résultat, à tous les précédents et les vibrantes déclarations qui ont été faites ne nous laissent aucun doute à ce sujet. Tous ont promis leur zèle, leur dévouement et leur appui au B. E. et l'action commune des officiers généraux et locaux ne saura manquer d'avoir les plus heureux effets.

Quant au projet de la célébration du dixième anniversaire de la fondation de la société par une grande et double démonstration religieuse et profane, il a été accueilli avec enthousiasme.

Sur la proposition de M. E. H. Godin, appuyée par MM. Lamothe et Faribault, l'assemblée a suggéré au B. E. de faire la démonstration à la date la plus rapprochée de la fête de Saint-Louis de France, patron

de la société et elle a adhéré à l'idée qu'il soit formé un comité général d'organisation, composé des représentants du B. E. et d'un représentant, au moins, de chaque cercle de Montréal et de la banlieue, lequel serait nommé par le B. E. Ce comité serait divisé en trois-sous-comité avec un objet spécial.

Bref, le résultat est excellent et nous sommes convaincus qu'on a jeté là, les bases préliminaires d'une manifestation qui fera époque dans les annales de la mutualité et la société.

Liste des Officiers du Conseil Général et des Cercles

QUI ONT ASSISTÉ À L'ASSEMBLÉE TENUE DANS
LES SALLES DU BUREAU EXÉCUTIF,
LUNDI, LE 6 COURANT

Officiers Généraux :

J. Contart, P.G. ;
L. J. D. Papineau, S.G. ;
E. H. Godin, D. ;
S. D. Vallières, D. ;
Théo. Cypriot, Md.C. ;
Alcide Chaussé, C.O.G. ;
H. Garceau, B.M. ;
O. Bourdon, Aud.G. ;
J. A. Mignault, Aud.G. ;
Chs Duquette, R.P.P.G.

Officiers de cercles :

CERCLE ST-JOSEPH, No 1. — Urg. Ouellette, Sb. P.G. ; Ed. Leduc jr, Prés. ; A. Moquin, S.F. ; A. B. Genand, Trés. ; E. Lemire, Ex-Prés. ; F. X. Ouellette, Aud.

CERCLE SACRÉ-CŒUR, No 6. — Rév. A. Martin, Chapelain ; T. Latourelle, Sb.P.G. ; J. R. Beaudoin, S.A.

CERCLE ST-PIERRE, No 8. — J. O. Motard, Sb. P.G. ; M. Havard, Prés. Honoraire ; P. Lamontagne, V.P.

CERCLE ST-CHARLES, No 10 — Jos. Pepin, Sb. P.G. ; Jos. Lussier, Prés. ; J. A. Trudel, V.P.

CERCLE ST-HENRI, No 12. — L. E. Bernard, V. P. ; H. Mondoux, Aud. ; H. Beauregard, Aud.

CERCLE ST STANISLAS, No 22. — H. Lalonde, Prés. ; A. Raymond, Trés.

CERCLE HOCHELAGA, No 29.—C. Dignard, Prés. ; A. Rivet, V.P. ; A. Roy, S.A. ; W. Desjardins, S.F. ; C. Gauthier, I.

CERCLE ST-PAUL, No 36. — M. Jodoin, Sb.P.G. ; P. Desmarreau, S.F.

CERCLE ST-LOUIS, No 44. — Geo. Monette, Trés

CERCLE SAGARD, No 48 — F. Brousseau, S.F.

CERCLE MAISONNEUVE, No 61. — L. Faribault, Sb.P.G. ; J. A. Dumas, V.P. ; P. Lesage, S.F.

CERCLE BOURGET, No 79. — J. C. Lamothe, Prés. ; J. E. Costin, V.P. ; L. A. Gélinas, S.A. ; O. Dépatie, S.F. ; T. A. Gauthier, Trés.

CERCLE RICHELIEU, No 102. — A. Gagnon, S.F.

CERCLE DE LORIMIER, No 112. — G. D. Burret, S.F.

CERCLE ST AUGUSTE, No 117. — P. Vincent, Sb. P.G. ; A. Sénécal, Prés.

CERCLE GARNEAU, No 118 —F. X. Dubé, Prés. ; J. P. Vincent, S.A.

CERCLE DUVERNAY, No 123. — J. A. Latreille, Sb.P.G. ; J. P. Bonhomme, Prés. ; O. Robert, V.P. ; A. Gougeon, S.F.

CERCLE STE-MARIE, No 146. — J. S. Teasdale, Sb.P.G. ; H. Trudel, Prés. ; A. Jaques, S.A. ; Jos. Marois, S.F. ; J. A. Picotte, Md.E. ; T. Trudeau, Trés.

CERCLE CHÉNIER, No 148. — E. Beaudoin, S.F.

CERCLE LARTIGUE, No 150.—Jos. Bernard, Prés.

CERCLE DOLLARD, No 163. — H. Benoit, Prés. ; J. St-Denis, S.A. ; L. Fontaine, S.F.

CERCLE LÉON XIII, No 170. — L. Gélinas, S.A. ; Chs Hudon, S.F.

CERCLE FRONTENAC, No 172.—Jos. Forget, Prés.

CERCLE CONTANT, No 173. — Alcide Dalpé, Sb. P.G. ; J. Ed. Bastien, Md.E. ; A. Bussière, C.O. ; Jos. Barrette, Aud.

CERCLE ST-JEAN DE LA CROIX, No 174 —F. Carrière, V.P. ; H. Paradis, S.A. ; G. Sigouin, S.F.

Les officiers présents ne s'étant pas tous inscrits au registre des présences, la liste ci-dessus est nécessairement incomplète.

Se rencontrer et être amis, rien de plus facile ; demeurer ensemble et vivre en paix, voilà qui est difficile.

Sociétaires, Attention !

SUPERBE OCCASION

Offre sans égale

Durant le présent concours les trois membres qui auront présenté le plus grand nombre de sociétaires dans chaque cercle recevront, chacun, l'un des prix suivants par ordre de mérite, à condition toutefois qu'ils aient présenté, au minimum, le nombre de membres indiqué ci-après :

1er prix — \$15 00, au moins 15 membres ;

2e prix — \$10 00, au moins 10 membres ;

3e prix — \$5.00, au moins 5 membres.

De plus, tout membre qui aura présenté 25 sociétaires recevra une montre en argent, et tout membre qui aura présenté 40 sociétaires recevra une montre en or, en outre du prix qu'ils auront mérité en vertu de la clause précédente.

Mettez-vous résolument à l'œuvre

Richesse Comparée

DES LANGUES FRANÇAISE ET ANGLAISE

Il y a quelque temps nous lisions dans un quotidien de Montréal l'entrefilet suivant :

“ Les journaux s'entendent souvent demander quelle est la langue qui contient le plus de mots. Pour ceux que la question peut encore intéresser, nous dirons que c'est l'anglais. Les dictionnaires les plus récents, comme celui d'Oxford, ne contiennent pas moins de 250,000 mots. Puis viennent l'allemand avec 80,000 ; l'italien avec 45,000 ; le français avec 30,000 et l'espagnol avec 20,000.

Cette lecture nous a étonné et nous avons cru que cette assertion injurieuse pour les peuples d'origine latine ne manquerait pas de provoquer, ici, de savantes protestations. Mais voyant que nos écrivains en vue, par dédain ou apathie, ne se donnaient pas la peine de relever l'erreur de fait contenue dans ce renseignement méchant, pour le moins, nous croyons de notre devoir de le faire, car il y a déjà trop longtemps que des petites notes de ce genre circulent dans les journaux anglais et américains, puis, sont traduites, sans commentaires, par notre presse canadienne française, pour notre plus grande humiliation ⁽¹⁾.

Avons nous tant d'aise à empêcher l'anglicisation de notre race, que nous puissions impunément reproduire des propos qui n'ont d'autre but que de prouver la richesse extraordinaire des langues saxonnes et la pitoyable pauvreté des langues latines. Songez donc ; 250,000 mots pour l'anglais et 30,000 seulement pour le français !

Non, non ! il est temps que cela finisse et il faut dire, preuves en mains, aux gens qui répandent ces chiffres, qu'ils sont des farceurs ou des trompeurs, parce que, bientôt, ils vont se rendre au million, tandis que le français n'avancera pas d'une unité. L'excès en toute chose est mauvais : leur joie est trop grande il faut la modérer.

Jusqu'à cette année, les petites notes blessantes, du genre de celle que nous citons, se contentaient d'accorder 85, 90 ou 100 mille mots à l'anglais. Webster dit même, dans sa préface, qu'il n'a que 70 à 80 mille mots et que les puristes anglais ne les admettent pas tous. Il y a loin de là à 250,000. Les temps sont-ils changés et les Anglais vont-ils prendre leur revanche ? Y a-t-il simplement une

(1) Il est vrai que les incomparables qualités de la langue française : limpidité, clarté, élégance, ne sont pas ici en jeu et qu'il n'est question que d'une misérable quantité de mots, plus ou bien formés, mais qui sait si le peuple ne s'en laissera pas imposer par cet étalage et cette vantardise ?

erreur de chiffre ou bien les Insulaires ont-ils trouvé un moyen de doubler la nomenclature de leur idiôme. Cela serait d'autant plus intéressant à connaître que lors de l'apparition de son dictionnaire, Bescherelle prétendait avoir la nomenclature “ la plus abondante et la plus riche qui se soit rencontrée en aucune langue ”.

Tout de même, admettons que l'anglais contemporain soit rendu à son quart de million, il reste à savoir quels sont les termes qui entrent dans la nomenclature de ce fameux dictionnaire Oxford avant de faire la comparaison avec les autres langages, car il est évident pour quiconque a une notion élémentaire de linguistique que cet ouvrage renferme tous les mots populaires, techniques et scientifiques de l'idiôme saxon-normand ; or comme il n'existe pas de dictionnaires français réunissant toutes ses classes de mots, il ressort que cette comparaison ne peut se faire avec justice pour les deux parties.

Ceux qui n'accordent que 30,000 mots à la langue française n'ont certainement en vue que le Dictionnaire de l'Académie ; cependant, qui ne sait que ce dictionnaire n'a jamais contenu tous les mots en usage ? La première édition de Bescherelle en contenait plus du double ; un Littré est de beaucoup plus riche en mots qu'un Bescherelle. Larousse, qui s'y connaît, disait dans sa *Grammaire Supérieure* : “ notre langue compte plus de cent mille mots, ” et ce grammairien est mort en 1875 ; depuis 25 ans les sciences et les métiers ont doublé presque leur vocabulaire, nous serions donc certainement en dessous de la vérité en n'accordant aujourd'hui que 200,000 mots à la langue française.

Écoutez ce que disent des linguistes qui font autorité : “ Comme toute langue vivante, le français peut créer et crée sans cesse des termes nouveaux qui répondent à des besoins individuels. ”⁽¹⁾ “ La langue scientifique est dans une rénovation et une extension perpétuelles, car chaque jour les connaissances positives se modifient et s'amplifient. ”⁽²⁾

Et maintenant, lorsqu'on saura qu'aucun des grands dictionnaires de la langue française n'a la prétention de donner tous les mots de la langue,⁽³⁾ mais qu'il faut recourir en plus aux lexiques spéciaux pour les termes scientifiques, commerciaux et industriels on n'aura pas de peine à se persuader que le français est aussi riche que l'anglais.

D'ailleurs nous nous demandons comment le français pourrait continuer à rester la lan-

(1) Hatzfeld et Darmesteter.

(2) Littré.

(3) Hatzfeld et Darmesteter. Préface du Dictionnaire.

gue des relations internationales, si son vocabulaire était de 220,000 mots plus pauvre que l'anglais !!!

Les comparaisons sont odieuses, celle-ci l'est d'autant plus qu'elle est faite avec une mauvaise foi grossière et avec l'objet d'ajouter une nouvelle supériorité à cette race saxonne qui les a toutes, sauf deux : celles de la modestie et de la justice.

E. Z. MASSICOTTE.

La Vocation des Canadiens

(Suite et fin)

Nous avons de la place pour établir sept à huit millions d'hommes, avant d'être obligés de morceler les terres comme en Europe.

Avec de telles richesses, avons-nous raison de nous plaindre et de porter envie à des carrières qu'il vaut mieux laisser à d'autres pour le moment, parce qu'elles ne seraient pas aussi avantageuses pour nous que la condition d'agriculteur ?

Que le peuple canadien s'empare du sol, voilà sa vocation, son rôle providentiel, dans la terre que Dieu lui a donnée.

Là, il croîtra en nombre et en vertu, en pratiquant la justice qui élève les nations, et les fils de cette forte race, élevés dans nos grandes institutions catholiques, nourris du pain de la vérité, formés à l'honneur et à la vertu, arriveront d'un coup d'aile à la tête de la société et domineront par la science et l'intelligence.

Quelqu'un me dira peut être : mais les capitaux, tout l'argent de l'industrie et du commerce, laissez-vous donc cela aux étrangers à notre race ? A ceci je n'ai qu'un mot à répondre : l'argent n'est pas du tout ce qui fait la richesse solide d'un pays.

Ce n'a jamais été l'argent qui a fait les peuples forts. Jamais l'Espagne n'a plus directement travaillé à sa ruine qu'en transportant chez elle à pleins vaisseaux l'or du Pérou et des Antilles. Ce qui fait la vraie richesse d'un pays, ce sont les produits de son sol.

Vous connaissez, messieurs, les remarquables paroles de Sully, ministre de Henri IV, roi de France :

« L'agriculture et les pâturages, voilà les mamelles de la France. »

C'est par l'agriculture qu'il a rétabli les finances du royaume de France, ruiné par d'incroyables dilapidations.

Henri IV avait recouvré son royaume,

mais pauvre et chargé d'une dette de 330 millions, alors que les revenus de la France ne dépassaient pas 80 millions. Pour sortir le pays de cet abîme, Sully ne vit pas d'autre procédé à adopter que de développer l'agriculture et de ne pas suifaire l'importance des industries.

L'agriculture est la base des richesses de l'Etat ; c'est elle qui nourrit, qui alimente le commerce et assure le succès des industries elles mêmes.

Qu'on ne s'y trompe pas, tous les progrès vantés dans un pays ne sont que des progrès d'apparat et passagers, si l'agriculture y périclité ; ils peuvent faire l'admiration de ceux qui se paient des apparences, mais qui ne pénètrent jamais au fond des questions d'économie sociale.

Les crises ne sont jamais créées par l'abondance des produits de la terre, tandis qu'elles le sont très souvent par l'excès des produits de l'industrie, qui rompt l'équilibre entre la production et la consommation.

Imitons Sully : aidons à la colonisation et encourageons tous la classe agricole.

Je le répète : emparons-nous du sol, c'est notre rôle ! Grandissons comme peuple ; remplissons notre pays, prenons de l'expansion ; et quand la belle province de Québec sera peuplée comme les pays d'Europe, quand toutes nos terres seront mises en valeur, nous nous trouverons comme par enchantement tout préparés pour les luttes de la vie.

La superficie du Territoire Canadien

L'étendue du Canada est évaluée à 3 610,257 milles carrés. C'est la plus grande des possessions britanniques et elle comprend presque la moitié de l'empire. L'Australie, qui vient ensuite, compte 3,075,030 milles ou 535,227 milles de moins que le Canada. Comme l'empire britannique mesure 7,999,618 milles carrés, le Canada et les colonies australiennes réunies forment à elles seules les sept-huitième de tout l'empire.

L'étendue de l'Europe entière n'est que de 3,751,002 milles carrés, et par conséquent il ne s'en manque que de 145,745 milles carrés que le Canada à lui seul soit aussi grand que tout l'Europe.

Il y a des créatures humaines, et elles ne sont pas assez rares malheureusement, à qui le bonheur des autres cause une véritable souffrance ; il semble qu'être heureux ou le paraître est un vol ou une injure qu'on leur fait.

Pages Canadiennes

LA BONNE ET LA MAUVAISE ÉDUCATION

Les hommes les plus brillants, les plus favorisés des dons de la nature sont généralement les plus sujets à toutes les séductions de l'orgueil, de la vanité et des sens. Ils sont faits pour le mal comme pour le bien. Ils édifient le monde par leurs vertus ou le scandalisent par leurs vices. Tout dépend de la direction des principes et des sentiments qu'ils reçoivent dans leur jeunesse. Plus je vieillis, plus je suis convaincu qu'il faut à ces hommes pour contrôler leurs mauvais instincts, pour remplir leurs devoirs envers Dieu, la religion, la famille et la patrie, un fonds de principes religieux solides, une conscience bien trempée et fortifiée par une surveillance constante de soi-même.

Je ne parle pas de la religion qui consiste simplement dans des actes extérieurs, dans des manifestations ou des professions de foi plus ou moins éphémères, mais dans des convictions profondes agissant constamment sur la raison et inspirant tous les actes de la vie.

Les hommes les plus utiles sont les hommes de volonté, de devoir, de sacrifice, habitués, dès le bas âge, à se contraindre, à se réprimer, à se vaincre, à faire des choses ennuyeuses, suivant l'expression du juge Jetté.

Malheureusement, les jeunes gens à peine sortis du collège, se jettent tête baissée, dans le tourbillon du monde, courant après tous les feux-follets tous les mirages, prenant les apparences pour les réalités, cherchant les choses agréables, tout ce qui flatte l'amour-propre, la vanité. La politique, les élections, les discours sur les hustings, la cabale, les applaudissements, l'excitation de la lutte, voilà surtout ce qui les attire et les séduits. Pauvres papillons! ils se brûlent à tous les feux et se trouvent heureux quand ils sont arrêtés à temps et n'ont perdu qu'une aile.

Que de talents perdus! Que de naufrages lamentables! Que d'existences précieuses détruites ou abrégées de 10, 15 et 30 ans!

Bienheureux sont ceux qui arrivent dans le monde préparés, armés avec une volonté ferme, la résolution inébranlable de continuer la vie laborieuse et modeste du collège jusqu'à ce qu'ils se soient fait une position solide!

Bienheureux les patients, les forts et les persévérants qui, avant de pousser leur barque au large se préparent à faire face à tous

les dangers, à tous les accidents et mettent plus leur confiance dans le gouvernail que dans les voiles! Bienheureux enfin ceux qui cherchent dans un travail constant, quotidien, opiniâtre, la force de la vie présente et future, le secret du bonheur!

Les grands saints, les véritables héros sont ceux qui luttent non seulement une heure, un jour et s'occupent constamment de se surveiller, de s'aguerrir, de se protéger et de se perfectionner.

Quelques hommes naissent sages, modérés; ils n'ont pas à faire de grands efforts pour être vertueux, pour peu qu'ils aient le sentiment du devoir, de l'honneur et de la dignité personnelle, ils remplissent honorablement leurs devoirs de citoyens et de pères de famille. Ils feront rarement des actes de dévouement ou de vertu héroïques, mais ils ne commettront jamais non plus de fautes honteuses et mériteront le respect public. Mais bien plus grand est le mérite de ceux que leur nature ardente, leurs âmes passionnées condamnent à une lutte de tous les jours, de tous les instants. Quant à des principes religieux solides et à une conscience éclairée, ils joignent les sentiments d'honneur et de dignité personnelle dont je viens de parler, ils sont les piliers de la société, les modèles de l'humanité.

Malheureusement il en est trop parmi nous qui parlent et agissent comme si la religion et le patriotisme consistaient à faire des professions de foi et des déclarations patriotiques et qui donnent à nos concitoyens appartenant à des religions et à des nationalités différentes le droit de dire que nos actes ne prouvent pas la supériorité de nos croyances.

Nos hommes publics devraient songer que notre influence nationale et religieuse souffre de leurs faiblesses, de leurs fautes, de leurs désirs, de leur amour exagéré de l'argent et des honneurs.

On dit que les Allemands doivent à leur système d'éducation leurs qualités solides, leur patriotisme ardent et leurs succès éclatants.

Les directeurs de nos collèges et de nos écoles doivent plus que jamais s'appliquer à former des âmes fortes et des esprits éclairés pour le service de la religion et de la patrie.

1894

L. O. DAVID.

—Ce qu'il y a de plus curieux dans la vie, c'est qu'un homme veut toutes sortes de choses avant de mourir.

L'Alliance Nationale

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS
L' "ALLIANCE NATIONALE"

Fondée le 11 décembre 1892. Incorporée par la Législature de la Province de Québec en 1896 (56 Victoria, ch. 84).

A MONTREAL

7 Place d'Armes B. P. Boîte 2172

Tel. Bell 2255. Tel. Mar. 803.

 MONTREAL, AVRIL 1903

Ça et là

Le concours est ouvert.

Mettons-nous à l'œuvre sans retard.

La mutualité française compte 1,165,500 membres.

Quelle société est supérieure à l'Alliance Nationale ?

Faites-vous une liste de parents et amis qui peuvent s'enrôler et voyez-les.

N'admettez que de bons membres ; les intérêts supérieurs de l'association le requièrent.

Ne cherchez pas à prendre un candidat d'assaut. Argumentez avec lui posément et amicalement, cela réussit mieux.

Voulez-vous que votre race soit considérée : fortifiez ses institutions ; rendez les sans égales. La supériorité impose silence aux plus méchants.

Soyez tenaces. Revoyez ceux que vous n'avez pu gagner dans les précédents concours. Vous avez semé, le fruit est peut-être mûr maintenant.

N'est-ce pas une bonne action que de se priver pour empêcher les autres de connaître la misère et les bonnes actions n'ont-elles pas leurs récompenses ?

Si vous ne vous sentez pas la force nécessaire pour convaincre ceux que vous désirez recruter, demandez l'aide d'un confrère ou d'un officier de votre cercle.

Les chances de succès sont meilleures que jamais. Chaque membre dans son cercle peut espérer gagner 5, 10 ou 15 dollars et

même une montre en argent ou en or, en plus.

Avant de faire un acte dans ce concours pénétrez-vous de l'idée que l'Alliance Nationale n'a pas de supérieure en Amérique, mettez-vous en état de le prouver, et commencez la lutte.

Le passé est une leçon. Chaque génération bénéficie des recherches et des expériences de celle qui l'a précédée. Voilà pourquoi la mutualité d'aujourd'hui est supérieure à ce qu'elle était autrefois.

Vétérans et nouveaux soldats, rappelez-vous les mots de notre Président Général : " Il doit nous être facile, maintenant que nous sommes 10,000 membres d'enrôler au moins 1,500 nouveaux sociétaires."

Lorsque les étrangers possèdent une institution qui est supérieure en tous points à celles des autres races, ils l'encouragent de toutes leurs forces pour la maintenir et la rendre encore plus solide. Faisons de même, voilà un bon exemple.

Plus il est difficile de payer sa contribution, plus il est nécessaire de la payer. Si les ressources d'un sociétaire sont si minimes qu'il éprouve de la difficulté à acquitter une petite dette, comment sa famille pourra-t-elle subsister lorsqu'il ne sera plus là pour gagner.

Nous cueillons dans *Le Trifluvien* du 7 avril courant, la flatteuse assertion suivante : " L'Alliance Nationale, société de secours mutuels, fondée à Montréal en 1903, est appelée à devenir, dans un avenir très prochain, la plus grande association du genre au Canada, car elle est établie sur des bases excessivement sérieuses."

NOUVEAU CERCLE

CERCLE ST-LUDGER, No 176.

Organisé dans la paroisse du même nom, comté de Beauce, par M. G. H. Vaillancourt, avec le concours de Ch. Duquette, R.P.P.G. et institué avec un effectif de 25 membres, le 8 mars 1903, sous la présidence de ce dernier.

Les officiers élus sont les suivants : Sb. P. G. et Chapelain, Rév. M. Téléphore Soucy.

Président : Romuald Dallaire.
 Vice-Président : Omer Giguère.
 Secrétaire-Archiviste : Ed. Dallaire.
 Secrétaire-Financier et Trésorier : J. O. Nadeau.

Médecin-Examineur : L. V. Massé.
 Commissaire Ord. : Romain Dallaire.
 Introduceur : Arthur Vallée.

Un Confrère Victorieux

Nous avons appris avec plaisir que notre excellent confrère M. C. Dignard, président du cercle Hoche-laga, avait remporté la palme dans le concours de charité organisé au profit de l'Hospice Bourget. Ce concours offrait ceci de particulier que le Commerce, les Professions Libérales, les Beaux-Arts et l'Industrie avaient chacun son représentant et que le vainqueur était celui qui recuillerait la plus forte aumône. M. Dignard, qui représentait le commerce, est un favori de la victoire, cela est connu dans l'Alliance Nationale et dans le quartier d'Hoche-laga. Aussi a-t-il triomphé avec honneur, malgré la popularité de ses rivaux, ou plutôt ses émules.

L'Alliance Nationale félicite son sociétaire cordialement et se glorifie un peu de son succès, car il est dû en grande partie au travail des officiers et des membres du cercle Hoche-laga qui, on le sait, possède des organisateurs émérites. Le comité qui a donné son appui à M. Dignard, se composait de MM. le docteur J. H. Garceau, président, A. Rivet, H. Desjardins, Jos Patenaude, A. Roy, tous officiers du cercle plus haut nommé, et tous ont noblement et vaillamment leur devoir.

A TRAVERS LES CERCLES

CERCLE ST-PIERRE, No 8.

Le 25 mars dernier, avait lieu dans la salle Sainte-Brigide, la septième soirée-concert annuelle du cercle ; sous le patronage de M. J. Contant, notre Président-Général. Une foule joyeuse assistait parmi laquelle nous avons remarqué grand nombre de mutualistes distingués, entre autres M. J. Contant, P. G. ; T. Cypriot, Md. C. ; M. L. J. D. Papineau, S. G. ; M. Martineau, M. B. E. ; M. Lamothe, Prés. du cercle Bourget, etc. ; etc.

Le programme varié et très intéressant comprenait 1^o partie : musique, chant, récitations, et 2^o partie : une comédie intitulée " Les 37 sous de Montauban ".

Les amateurs qui avaient gracieusement prêté leur concours se sont surpassés et ils ont mérité à maintes reprises les applaudissements enthousiastes de l'auditoire, citons de mémoire : Mlle Maria Champagne, dans " Oh ! Rendez-moi mon ciel ", MM. H. P. Bruyère, W. Lalonde, O. Champagne et Charles Bérard dans leur quatuor : " La cloche " de Donizetti, M. Honoré Fréchette, dans " La Dame des insectes " et M. A. Laramée, dont les récitations sont inimitables.

Entre la 1^{ère} partie et la seconde partie du programme, M. Loranger, président du cercle, présenta d'une façon charmante notre P. G. à l'auditoire et l'invita à adresser la parole. Ce dernier se rendit au désir de son hôte et prononça un joli petit discours dont le sujet fut, naturellement, l'association qu'il représentait.

Cette soirée, agréable en tous points, a laissé une bonne impression et nous croyons qu'elle contribuera à populariser le grand cercle de la métropole.

CONDOLÉANCES

Des résolutions de condoléances ont été votées par les cercles suivants, au cours du dernier mois :

CERCLE ST-CHARLES, No 10, à M. N. A. Laporte, un de ses membres, à l'occasion du décès de son père.

CERCLE NOTRE-DAME, No 11, aux enfants de feu Jean-Bte Lalonde, membre du cercle.

CERCLE LAVAL, No 21, à M. P. Picard, à l'occasion du décès de son épouse ; à M. H. O. Martineau, à l'occasion du décès de son épouse et à M. H. Thérien, à l'occasion du décès de son fils.

CERCLE DELORIMIER, No 112, à M. Amédée Gervais, à l'occasion de la mort de son enfant.

CERCLE ST-SAUVEUR, No 128, à la veuve de feu Félix Lacroix, membre de ce cercle, dont il avait été l'un des fondateurs et le premier trésorier et qui en était un des auditeurs, lors de son décès.

CERCLE ST-ROMUALD, No 167, à M. Joseph Deschêner, l'un de ses membres, à l'occasion de la mort de son épouse.

CERCLE ST-JEAN DE LA CROIX, No 174, à M. l'abbé J. B. Jobin, son digne président, à l'occasion de la mort de Mme Louis Christin, sa sœur.

NOMINATIONS

SUBSTITUTS

Les confrères dont les noms suivent ont été nommés par M. le Président Général, ses substituts auprès de leurs cercles respectifs :

Ludger Robitaille, Cercle St-Raymond, No 96 ; J. B. Cormier, Cercle Plessisville, No 175 ; Révérend Tél. Soucy, Cercle St-Ludger, No 176.

MÉDECINS EXAMINATEURS

Le choix des médecins suivants a été ratifié par le Bureau Exécutif :

Jules Desrochers, Cercle St-Raymond, No 96 ; A. A. Blondin, Cercle Plessisville, No 175 ; L. V. Massé, Cercle St-Ludger, No 176 ; Naz. Gingras, B. P. St-Nicolas, No 55.

Accusé de Réception

St-Pie de Bagot, 12 mars 1903.

M. L. J. D. Papineau, S. G.,

Alliance Nationale.

Monsieur,

Veillez trouver sous ce pli le certificat de dotation, No 2372, de feu Pierre Auclair, dûment acquitté par la bénéficiaire Dme Pierre Auclair, née Adélaïde l'Héreault, et accepter les félicitations et les sincères remerciement de Madame Auclair du cercle St-Pie, No 68, pour la promptitude que vous avez apportée dans le règlement de cette réclamation.

Votre bien dévoué,

(Signé) J. B. S. Bathalon, N. P.
 Sec. Arch.



Caisse des Malades

RAPPORT DU COMITÉ DE VISITE OU DU COMITÉ DE SURVEILLANCE
ET FORMULE No 5 C

Certificat de Curé et de Juge de Paix

Les présentes font foi que nous, soussignés, membres du Comité de Visite (ou Surveillance) de l'Alliance Nationale, Cercle (ou bureau de perception) No ou M. curé (ou juge de paix) de

1. Nous connaissons M. (Nom et Prénoms) (Profession) âgé de ans, domicilié à No rue
comité de (désigné ci-dessous comme le réclamant) qui réclame de l'Alliance Nationale, Cercle (B P) No, une indemnité pour cause de maladie (ou accident corpor-1);

2. Après informations prises de bonne foi pour connaître exactement les faits relatifs à cette affaire, nous certifions comme vraies, au meilleur de notre connaissance, les réponses suivantes :

DEMANDES	RÉPONSES
(a) Le réclamant a-t-il été malade ? Si oui, pendant quel temps ?	Depuis le Jusqu'au 190
(b) L'avez-vous visité pendant cette maladie ? Si oui, à quelles dates ?	190
(c) Que connaissez vous de sa maladie ? Comment l'avez-vous appris ?	
(d) S'est-il absenté du logis ? Combien de fois ? Durée des absences ?	
(e) A-t-il vaqué à quelque travail rémunérateur ? Si oui, à quelles dates ?	
(f) A-t-il vaqué à un travail quelconque ? A quelle date et qu'a-t-il fait ?	
(g) A-t-il fait quelque chose dénotant qu'il aurait pu accomplir un travail rémunérateur ?	
(h) A-t-il fréquenté les débits de boisson ?	
(i) Y a-t-il quelque raison de croire que cette maladie (ou accident) ait été causée ou aggravée par l'intempérance, la débauche ou la participation à une querelle ?	
(j) Connaissez-vous quelques autres faits ou circonstances qui soient de nature à aider dans l'appréciation du mérite d'une réclamation ?	

Signé à

le

190

Signature des membres
du Comité ou du Curé
ou Juge de Paix.

DEVOIRS

Du Comité de Visite (dans les Cercles) et du Comité de Surveillance (dans les bureaux de perception) relativement aux malades :

1. Visiter leurs confrères malades séjournant sur leur circonscription de visite (art. 169, 261, 388 des statuts) et leur rendre les services que leur état requiert (entre autre chose leur procurer les formules dont ils ont besoin pour réclamer — No 5 A, B, — s'il ont donné avis de leur intention de réclamer l'indemnité de maladie et si le Secrétaire-Archiviste a négligé de leur faire tenir ces formules)

2. S'enquérir et faire rapport, aux termes de la formule d'autre part, de la condition de ceux de ces membres qui ont donné avis de maladie (art. 257 et 265 des statuts et Formule No 5).

Le Comité de Visite fait rapport à son Cercle, à chaque assemblée, ou lorsqu'il en est requis.

Le Comité de Surveillance expédie son rapport directement au Conseil Général.

MM LES CURÉS ET LES JUGES DE PAIX

Leurs certificats (Formule No 5 C) tiennent lieu des rapports des comités sus-nommés, pour les membres séjournant en dehors des circonscriptions de visite. Ces messieurs voudront bien observer, entre autre chose, que les Sociétés de Secours Mutuels n'opèrent pas précisément d'après les méthodes des Sociétés St-Vincent de Paul, et que pour avoir droit à l'indemnité de maladie il faut être malade au point de ne pouvoir vaquer à un travail quelconque, et rester au logis, à moins que permission spéciale ait été donnée de sortir (art. 248).

Caisse Locale des Malades

SCEAU

RÉCLAMATION D'INDEMNITÉ POUR CAUSE DE
MALADIE

Réclamation reçue par le Sec.-Arch.	
le	190
	Initial.

Formule No 5 A

Je soussigné, (Nom et Prénoms) (Profession) , membre en règle de l'Alliance Nationale, Cercle No
et domicilié à (Ville ou Village) , rue No , réclame du dit Cercle la somme de 100 dollars qui
m'est due comme indemnité de maladie, tel qu'établi ci-après :

1. J'ai été retenu au logis par maladie (ou accident) depuis le 190 jusqu'au 190 et pendant ce temps je n'ai pu vaquer et je n'ai vaqué à aucun travail.
2. La cause, la nature et les circonstances de cette maladie (ou accident) sont :
3. Je réponds comme suit aux questions ci-dessous :

DEMANDES

RÉPONSES

Sont dispensés de répondre aux questions ci-dessus les membres qui y ont déjà répondu et ceux qui ont été dispensés de répondre à la maladie, excepté s'ils en sont requis par le Président, Général, le Secrétaire Général, le Cercle ou le Président du Comité de Visite.

- | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| (a) 1. Quand avez-vous donné avis de maladie, aux termes de la Formule No 5 ? | 1. Le |
| 2. A qui ? | 2. A M. |
| (b) 3. Cette maladie (ou accident) résulte-t-elle d'une querelle, d'une émeute, de la débauche ou de l'intempérance ? | 3. |
| 4. Étiez-vous sous l'effet des liqueurs alcooliques lorsque vous avez été atteint par cet accident (ou maladie) ? | 4. |
| (c) 5. A quoi étiez-vous employé lorsque vous êtes tombé malade ? | 5. |
| (d) 6. Pendant cette maladie : | 6. |
| 6. Continuez-vous à recevoir un salaire ? | |
| 7. Recevez-vous des indemnités d'autres sociétés, compagnies, etc. ? Combien par semaine ? | 7 |
| 8. Quels médecins avez-vous consultés ? | 8. |
| 9. Avez-vous été retenu au lit ? Si oui, pendant combien de temps ? | 9. |
| 10. Vous êtes-vous absenté du logis ? | 10. |
| 11. Combien de fois, et quelle a été la durée de vos absences ? | 11. |
| 12. Avez-vous fait quelques voyages ? (dites quand, comment, la distance parcourue, la durée). | 12. |

4. J'ai déjà reçu du Cercle, pour cette maladie, la somme de dollars et j'ai droit à une somme additionnelle de dollars.

5. Je consens à perdre tous mes droits, titres et avantages résultant de ma qualité de membre de l'Alliance Nationale ou du dit Cercle et à en être exclu, si une seule des affirmations ci-dessus est fautive et si je ne réponds pas la vérité entière aux questions qui pourront m'être faites par qui de droit dans le but de contrôler le bien fondé de ma présente réclamation.

Et je réclare solennellement que les affirmations ci-dessus sont en tous points conformes à la vérité.

Et je fais cette déclaration solennelle la croyant consciencieusement vraie et sachant qu'elle a la même force et le même effet que si elle était faite sous serment sous l'empire de l'Acte de la Preuve en Canada, 1893.

Déclaré devant moi, à

le jour d'

190

Signature du réclamant.

L'ALLIANCE NATIONALE

61

ETAT FINANCIER

Au 28 février 1903

CAISSE DE DOTATION

RECETTES

Balance au 31 janvier 1903.....	\$316,771.60
Produit des contributions.....	9,922.50
Intérêts.....	446.43
	<u>\$327,140.53</u>

DÉBOURSÉS

Par bénéficiaires de feu :	
Clovis Lamarche, de Montréal.....	\$ 1,000 00
Florent Boucher, de Montréal.....	1,000.00
Joseph Latulippe, de Saint-François, Beauce.....	500.00
Joseph Desharnais, de Warwick.....	500.00
J. E. Duquette, de St-Henri.....	1,000.00
J.-Bte Turcot, de Montréal.....	1,000.00
Roch Michaud, de Lachine.....	3,000.00
Pierre Auclair, de St-Pie.....	1,000.00
L. T. Lemoine de Québec.....	550.00
Par remboursement contributions.....	15.20
Par Caisse Générales, 5% des contribu- tions.....	496.13
Par balance au 28 février 1903.....	317,079.20
	<u>\$327,140.53</u>

CAISSE CENTRALE DES MALADES

RECETTES

Balance au 31 janvier 1903.....	\$ 3,651.68
Produit des contributions.....	250.17
	<u>\$ 3,901.85</u>

DÉBOURSÉS

Par bénéficiaires :	
Jos. Douville (Cl. Belceil, No 144)...	\$ 4.00
Jos. Desharnais (B.P. St-Félix, No 12)	10.72
Aimé Lyonnais (B.P. Kinsey, F.V., No 44).....	6.86
Az. Deslauriers (B.P. St-Liboire, No 5)	4.57
J. C. Labrecque (Cl. St-Flavien, No 141).....	15.43
H. Lafontaine (Cl. St-Flavin, No 141)	12.57
Télesphore Racine (B. P. Chênevert, No 7).....	7.43
Emile Chainey (B.P. Kinsey, F.V., No 44).....	14.86
Jos. E. Chalifour (Cl. Limoilou, No 168).....	12.57
Par Caisse Générale, 5% des contribu- tions.....	12 51
Par balance au 28 février 1903.....	3,800 33
	<u>\$ 3,901.85</u>

CAISSE GÉNÉRALE

RECETTES

A 5% des contributions.....	\$ 508 64
Organisation.....	55.00
Rétribution semi-annuelle.....	817.40
Honoraire d'enregistrement.....	75.50
Honoraire révision et mutation.....	25.00
Revue.....	12.34
Fournitures.....	15.12
Divers.....	31.30
Droit d'inscription Cs. C. des Malades	1.00
	<u>\$ 1,541.30</u>
A balance au 1er février 1903.....	2,252.87
	<u>\$ 3,794.17</u>

DÉBOURSÉS

Par Organisation.....	\$ 58.50
Entretien du bureau :	
Salaires d'officiers et employés.....	331.23
Révision d'examens.....	54.90
Assurance garantie.....	292.60
Poste, express, télép. et télégraphe.	31.56
Dépenses diverses.....	16 14
Inspecteur, frais voyages.....	35.10
Divers.....	2.30
Revue.....	10.00
	<u>\$ 832.33</u>
Par balance au 28 février 1903.....	2,961.84
	<u>\$ 3,794.17</u>

RÉSUMÉ

Balance Caisse de Dotation.....	\$317,079.20
" " Générale.....	2,961.84
" " C. des Malades.....	3,800 33
" " d'Epargne des Cercles... ..	8,111.56
	<u>\$331,952.93</u>

PLACEMENT DES FONDS

Fabriques.....	\$ 28,400.00
Corporation Episcopale.....	1,400.00
Municipalités Scolaires.....	16,164.47
Municipalités.....	27,440.00
Prêts hypothécaires.....	236,394.00
Banque d'Hochelega et Provinciale du Canada.....	22,029.43
	<u>\$331,827.90</u>
Cercles, etc. — Déficit de remises non couvertes par les rapports mensuels, etc.	125.03
	<u>\$331,952.93</u>

Montréal, 28 février 1903.

En foi de quoi nous avons signés,

L. J. D. PAPINEAU, S G

ALFRED ST-CYR, T.G.

Certifié correct,

O. BOURDON,

I. A. MIGNAULT,

Auditeurs.

CERCLES FRAPPÉS D'AMENDE

Pour retard apporté dans la transmission des remises et rapports mensuels suivants :
(Art. 150-1, 214-5-6, 317-321 des Statuts.)

CERCLES		RAPPORTS, ETC. DE	AMENDE
NOMS	No.		

CERCLES SUSPENDUS

Le 1er janvier 1903, pour défaut de transmission avant cette date des remises et rapports mensuels suivants :

CERCLES		RAPPORTS NON TRANSMIS	AMENDES
NOMS	No.		

CERCLES RÉINTÉGRÉS

CERCLES		DATE
NOMS	No.	

MORTALITÉ

No 250. — JOSEPH BRASSARD, 27 ans, admis dans le Cercle St Joseph, No 1, le 23 mars 1899, est décédé à Montréal, le 27 décembre 1902. Cause : *Péritonite*.

Bénéficiaire : Marie-Alice-Eva Brassard, sa fille, \$1,000.

No 251. — J. B. TURCOT, 36 ans, admis dans le Cercle Sacré-Cœur, No 6, le 26 décembre 1894, est décédé à Montréal, le 8 janvier 1903. Cause : *Syncope cardiaque*.

Bénéficiaires : Héritiers, \$1,000.

No 252. — PIERRE AUCLAIR, 59 ans, admis dans le Cercle St-Pie, No 68, le 24 décembre 1894, est décédé à St-Pie, le 12 janvier 1903. Cause : *Ulère gastrique*.

Bénéficiaire : A. Lélaide L. Hérault, son épouse, \$1,000.

No 253. — ROMÉO LEFRANÇOIS, 22 ans, admis dans le Cercle St-Jean-Baptiste, No 149, le 23 mai 1902, est décédé à Montréal, le 17 janvier 1903. Cause : *Entérite aiguë*.

Bénéficiaire : Marie-Blanche-Georgiana *alias* Juliette Lefrançois, sa sœur, \$500.

No 254. — SAMUEL NORMANDEAU, 50 ans, admis dans le Cercle St-Charles, No 10, le 28 juillet 1901, est décédé à Montréal, le 7 février 1903. Cause : *Pneumonie*.

Bénéficiaire : Césarine Lalonde, épouse, \$500.

No 255. — TH. NAP. CHASSÉ, 46 ans, admis dans

le Cercle Notre-Dame-des-Victoires, No 94, le 26 novembre 1895, est décédé à Québec, le 14 février 1903. Cause : *Néphrite*.

Bénéficiaire : Eme da Bureau, épouse, \$500.

No 256. — ROCH THIBAudeau, 56 ans, admis dans le Cercle Mont-Royal, No 2, le 26 avril 1894, est décédé à Ste Cunégonde, le 3 mars 1903. Cause : *Accident*.

Bénéficiaire : Joséphine Bri-ebois, épouse, \$1,000.

No 257. — JOSEPH BROSSEAU, 29 ans, admis dans le Cercle Ville-Marie, No 5, le 24 septembre 1901, est décédé à Montréal, le 8 mars 1903. Cause : *Accident*.

Bénéficiaire : Fortunat Moquin, épouse, \$1,000.

Cartes de cercles

N. B.—Le coût de l'insertion d'une carte de cercle est de \$2.00 par année.

No 1—CERCLE ST-JOSEPH, Montréal

Sh. P. G., C. U. Ouellette 30 Silby, Westmount; Pres., Edouard Leduc jr, 266 St-Antoine; S. A., O. Bourdon, 261 Versailles; S. F., Alex Moquin, 1 Trudel; Md. E., G. E. Larin, 235 St-Antoine. Réunions, 2e et 4e lundis, sous-sol église St-Joseph.

No 2—CERCLE MONT-ROYAL, Cité de Ste-Cunégonde

Sh. P. G., Ludger Hamelin, 28 Souvenir; Prés., Jos. Marotte, 241 Atwater; S. A., E. A. Grisé, 198 Richelieu; S. F., S. Legault, 1792 Ste-Catherine; Md. E., J. U. Lalonde, 3156 Notre-Dame. Réunions, 1er et 3e vendredis, hrs p.m., 45 rue Vinet.

No 3—CERCLE BEAUHARNOIS, Beauharnois

Sh. P. G., J. Bte Primeau; Prés., Oscar Leduc, J. J. Anan; S. A., E. Leduc; S. F., André Leduc, Md. E., A. J. Sté. Réunions de lundis, Salles Yachon, Beauharnois.

No 4—CERCLE DORVAL, Co. Jacques-Cartier

Sb. P. G., David Rousse; Prés., Georges Tardif; S. A. R. Lefebvre, Ste. Marthe; S. F., Chs Décaray; Md. E. P. A. Valois (Lachine). Réunions, 1er et 3e mardis, ancienne chapelle Dorval.

No 5—CERCLE VILLE-MARIE, Montréal

Sb. P. G., Raoul Tourangeau, 625 St-Antoine, St-Henri; Prés., Arthur Giroux, 76 Laurier, St-Henri; S. A., E. Z. Massicotte, 161 négonde; Md. E., S. J. Girard, 387 St-Antoine. Réunions, 2e et 4e mardis, salle Baby, 96 rue Fulford.

No 6—CERCLE SACRE-CŒUR, Montréal

Sb. P. G., T. Latourelle, 19 Ave Laval; Prés. et Md. E., J. A. Lapiere, 250 Plessis; S. A., J. R. Beaudoin, 707 St Denis; S. F., A. L. Dupont, 275 Wolfe. Réunions, 2e et 4e mercredis sous-sol église Sacré-Cœur.

No 7—CERCLE STE-ANNE DE BELLEVUE

Sb. P. G., Chs Laurendeau; Prés., Dr H. Valois; S. A., M. C. Reznar; S. F., A. Lamarche; Md. E., H. Valois. Réunions, 3e mercredi, 7 1/2 p. m., salle M. C. Reznar.

No 8—CERCLE ST-PIERRE, Montréal

Sb. P. G., J. O. Motard, 217 St-André; Prés., Louis J. Loranger 109 Ste-Famille; S. A., W. Lalonde, 660 Delorain; S. F., J. A. Mignault, 97 Roy; Md. E., A. F. Jeannotte, 205 Visitation. Réunions, 2e et 4e mardis, salle Gareau, 119 Maisonneuve.

No 9—CERCLE STE-GENEVIÈVE, Co. Jacques-Cartier

Sb. P. G., Zot St-Pierre; Prés. Tel. St-Pierre; S. A., Aldéric Boileau; S. F., Arz. Libersan; Md. E., D. Ladouceur. Réunions, dernier mercredi, à 7 heures p. m., salle de la Fanfare Militaire.

No 10—CERCLE ST-CHARLES, Montréal

Chaplain, l'abbé J. Cabana, 267 Centre; Prés. Hon., Rv. Jos. Bonin, 267 Centre; Sb. P. G., Jos. Pepin, 491 du grand Trompeur; S. A., Jos. Lussier, 814 Laprade; S. F., N. Belisle, 12 Chateauguay; S. F., S. Laprade, 307 Centre; Md. E., L. N. Delorme, 347 Centre. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle Nationale, 167 Roper.

No 11—CERCLE NOTRE-DAME, Montréal

Sb. P. G., Dr G. Demers, 2185 Notre-Dame; Prés., J. A. Dauhin, M. D., 2194 Notre Dame; S. A. et S. F., Régis Bélanger, 508 St-Anne, toutes, Sainte-unegonde; Md. E., J. A. Pilon, 1921 Notre-Dame. Réunions, 2me et 4me mardis du mois, au No 2151 Notre-Dame.

No 12—CERCLE ST-HENRI, Cité de St-Henri

Sb. P. G., H. Blanchard, 136 Ste Emélie; Prés., J. P. Trépanier, 244 Ste Emélie; S. A., J. E. Ferras, 3582 Notre-Dame; S. F., P. G. Foirier, 48 Saint-Pierre; Md. E., J. O. A. Archambault, 3597 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e jeudis, Salle Beaudoin, 3663 Notre-Dame, St-Henri.

No 13—CERCLE ST-JACQUES, Montréal

Sb. P. G., Ed. Brosard, 66 St-Jacques; Prés., L. A. Lavallée, 170 Paro La Fontaine; S. A., Eug. H. Godin, 30 St-Jacques; S. F., J. E. Lafontaine, 187 St-Hubert; Md. E., P. F. Casgrain, 367 St-Denis. Réunions, dernier samedi du mois (après-midi) au No 30 St-Jacques.

No 15—CERCLE ST-JEROME

Sb. P. G., Narcisse Béliele; Prés., Charles Godmer; S. A., Louis Labelle; S. F., D. Alphonse Labelle; Md. E., F. P. Vanier. Labelle. Réunions, 2e et 4e mercredis du mois, au bureau de Louis Labelle.

No 16—CERCLE ST-MEDARD, Coteau-Station, Co. Soulanges

Sb. P. G., Louis Doucet; Prés., Pierre Doucet; S. A., H. E. Smith; S. F., J. A. Lippé; Md. E., J. Chs Ducharme. Réunions, 4e dimanche, salle Doucet.

No 17—CERCLE JOLETTE, Joliette

Sb. P. G., A. Fontaine; Prés., L. Romulus Désilets; S. A., S. Alf. Lavallée; S. F., J. A. Guibault; Md. E., J. C. Bernard. Réunions, 2e et 4e jeudis, Salle de l'Institut.

No 19—CERCLE STE-ELISABETH, Ste-Elisabeth

Sb. P. G., A. H. Beaulieu; Prés., Jos. Gadoury; S. A., Eug. Gadoury; S. F., D. St-Georges; Md. E., J. A. Magnan. Réunions, dernier mardi du mois, Salle publique.

No 20—CERCLE ST-VALIER, Québec

Chaplain, l'abbé Eug. Roy; Sb. P. G., H. Moisan, 578 St-Valier; Prés., G. Lajeunesse, 92 Bédard; S. A., Arthur Devarene, 683 St-Valier; S. F., F. Blouin, jr, 290 du Roy; Md. E., J. A. Marcoux, 628 St-Valier. Réunions, 2e et 4e mercredis du mois, Salle Moisan.

No 21—CERCLE LAVAL, Québec

Sb. P. G., J. A. Marier, 24 Charest; Prés., L. A. Beaulieu, 89 Victoria; S. A., J. A. Bélanger, jr, 52 Scott; S. F., L. E. Grondin, 233 St-Joseph; Md. E., J. Guérard, 73 de l'Église. Réunions, 2e et 4e dimanches du mois, Salle Patoin, 850 St-Joseph.

No 22—CERCLE ST-STANISLAS, Co. Beauharnois

Sb. P. G., Th. Durmin; Prés., H. Lalonde; S. A., Edna[r] Raymond; S. F. et Md. E., Louis Legault. Assemblées, dernier vendredi du mois, salle Legault.

No 24—NOTRE-DAME DE LA GARDE, I. Perrot, Co. Vaudreuil

Sb. P. G., Révd J. M. Duhamel, curé; Prés., A. Lalonde; S. A., W. Pilon; S. F., J. Daoust; Md. E., L. N. F. Cypriot, Ste-Anne de Bellevue. Réunions, 3e dimanche du mois, office du Substitut.

No 25—CERCLE LAROQUE, Sherbrooke

Sb. P. G., Etienne Charretier; Prés., J. E. Genest; S. A., A. Labadie; S. F., E. P. Bédard; Md. E., P. Pelletier. Réunions, 3e jeudi du mois, à 8 hrs p. m., Salle Murray, rue King.

No 26—CERCLE ST-LOUIS DE TERREBONNE

Sb. P. G., Jos. Charbonneau; Prés., W. Leroux; S. A. et S. F., A. Ouellette; Md. E., J. E. Lafontaine. Réunions, 2e et 4e mercredis, à 7 hrs p. m., Salle des Artisans.

No 29—CERCLE HOCHELAGA, Montréal

Sb. P. G., Flavien Lambert, 100 Ste-Catherine; Prés. Cléophas Dignard, 31 Hudson; S. A., A. Roy, 19 Hudson; S. F., W. Des Réunions, 2e et 4e mercredis, École des Frères, rue Desory.

No 31—CERCLE MONTCALM, St-Jacques, Co. Montcalm

Sb. P. G., Alex. Melançon; Prés., A. Dugas; S. A., M. Grangers, N. P.; S. F., Dam. Forest; Md. E., J. H. Garneau, 166 Desory. Réunions, dernier dimanche après vêpres à la salle publique.

No 33—CERCLE ST-IGNACE, Coteau du Lac, Co. Soulanges

Sb. P. G., Geo. Léger; Prés., Élie Pharang; S. A., H. C. St-Amour; S. F., G. A. Dauth; Md. E., Henri Dauth. Réunions, dernier dimanche du mois, Salle publique.

No 34—CERCLE SALABERRY, Valleyfield

Sb. P. G., M. Th. Préfontaine; Prés., J. C. Perron; S. A., D. A. Daigault; S. F., Léopold Laplante; Md. E., J. T. A. Gauthier. Réunions, 1er et 3ème mercredis, salle Monette, rue Ste-Cécile.

No 36—CERCLE ST-PAUL, Co. Hochelaga

Sb. P. G., M. Jodoin; Prés., Adél. Demers; S. A., Jos. Charland; S. F., Ph. Desmarceaux; Md. E., H. Roy. Réunions, dernier mardi, Salle Daoust.

No 37—CERCLE CONTRECOEUR, Co. Verchères

Chaplain, Rév. Jean Ducharme; Sb. P. G., Jos. Lortie; Prés., Albert Charron; S. A., Dieudonné Guyon; S. F., J. A. Cormier; Md. E., C. C. Tétrault. Réunions, dernier vendredi du mois, bureau de J. A. Cormier.

No 41—CERCLE ST-FELIX, St-Félix de Valois, Co. Joliette

Sb. P. G., Prés. et Md. E., G. DesRosiers; S. A., Maxime Poirier; S. F., H. Bacon. Réunions, dernier dimanche du mois, chez le Dr DesRosiers.

No 42—CERCLE ST-VINCENT, Montréal

Sb. P. G., F. Larière, 643 Notre-Dame; Prés., Desphes Lépine, 137 Maisonneuve; S. A., H. Paquet, 224 Fullum; S. F., E. Lachapelle, 710 Ste-Catherine; Md. E., F. Lefla, 751 Ste-Catherine. Réunions, dernier jeudi, salle Larière, 5 Dufresne.

No 44—CERCLE ST-LOUIS, Montréal

Sb. P. G., Jos. Lambert, 90 St-Hubert; Prés., Jos. Girard, 733 Henri; S. A., L. A. Gendron, 582 Drolet; S. F., J. V. Vaudreuil, 697 Berri; Md. E., J. A. H. Dufresne, 245 Roy. Réunions, 1er et 3e mercredis du mois, Salles Brault, rue Berri.

No 46—CERCLE RIGAUD, Co. Vaudreuil

Sb. P. G. et S. A., John McMillan; Prés., J. A. Chevrier S. F., Jules A. Desjardins; Md. E., J. H. Bastien. Réunions, dernier dimanche du mois au bureau de Jules A. Desjardins.

No 47—CERCLE ST-PHÈRE, Co. Bagot

Sb. P. G., L. J. Kéroack; Prés., A. Gauthier; S. A., S. F., P. Fafard; Md. E., L. P. Fédy. Réunions, le 4e dimanche du mois, bureau du notaire Fafard.

No 48—CERCLE SAGARD, Saut-au-Récollet

Chaplain, Rév. M. Chs Beaubien, curé; Sb. P. G., Jos. Frévo; Prés. et Md. Ex., H. Pelletier; S. A., J. N. Primeau; S. F., Fernand Brousseau. Réunions, dernier vendredi de chaque mois, salle Frévo.

No 49—CERCLE JACQUES-CARTIER, Lachine

Sb. P. G., Am. V. Robert; Prés., Em. Sara Bournet; S. A., Dom Ledaire; S. F., Arthur Daoust, 132 St-Louis; Md. E., J. B. Martin. Réunions, 2ème et 4ème mardis, 11 rue du Collège.

No 50—CERCLE ST-GUILLEAUME, Co. Yamaska

Sb. P. G., M. Adgémire Béliele; Prés., L. D. Frigault; S. A., W. Parent; S. F., L. A. D. Gauthier; Md. E., J. E. S. Lamoureux. Réunions, 3e dimanche, à 7 heures du soir, salle Publique.

No 51—CERCLE YAMASKA, Co. Yamaska

Sb. P. G., E. Roberge; Prés., Jean-Bte Peltier; S. A., La Veronneau; S. F., La Veronneau, N. P.; Md. E., P. Bergeron. Réunions, le dernier samedi du mois, salle du cercle.

No 53—CERCLE JEANNE D'ARCO, Montréal

Sb.P.G., L. E. Beauregard, 20 St Denis; Prés. Pac. Brouillette, 798 Ste-Elizabeth; S.A., J. A. Saumur, 1204 Ave Hôtel de Ville; S.F., J. E. Pilon, 49 Champlain; Md.E., G. A. Daigle, 107 St-Hubert. Réunions, 2e et 4e mercredi, Salle Dionne, 1342 Ste-Catherine.

No 54—CERCLE ST-JEAN CHRYSOSTOME, Co Chateauguay

Sb.P.G., W. H. Lafabre; Prés. A. J. Toupin; S.A., C. Dérome; S.F., Tref. Hébert; Md.E., A. J. Toupin. Réunions, dernier jeudi du mois, salle du Conseil

No 58—CERCLE STE-JUSTINE, Comté de Vaudreuil.

Sb.P.G., abbé M. O. Dufault; Prés., Zot. Courville; S.A., Georges Desparois; S.F., N. Bédard; Md.E., H. Cholette. Réunions, dernier dimanche du mois, chez M. N. Bédard

No 60—CERCLE SOULANGES, Les Cèdres.

Sb.P.G., Orlva Séguin; Prés., Ferd. Leroux; S.A., et S.F., Jos O. Oudée; Md.E., Nôé Roberge. Réunions, dernier vendredi du mois, salle Cuvillier, Les Cèdres.

No 61—CERCLE MAISONNEUVE, Montréal

Sb.P.G., L. Faribault, 70 St-Jacques; Prés. et Md.E., Isid. LaVolette, 117 1/2 Plessis; S.A., L. P. Fortin, 40 St-Paul; S.F., P. Lesage, 820 St-André. Réunions, les 1er et 3e vendredis, salle St-Pierre 1079 rue de Montigny (ci-devant Mignonne).

No 64—CERCLE NOTRE-DAME DE HULL, Co d'Ottawa

Sb.P.G. H. Charlebois; Prés., F. A. Labelle; S.A., Hor. Pire; S.F., Henri Desjardins; Md.E., Urgèle Archambault. Réunions, 4e vendredi, 86 Victoria.

No 65—ST-FRS-XAVIER, Epiphane, Co l'Assomption

Sb.P.G., Téléphore Mercier; Prés., Jos. Lamarche; S.A., Médard Forest; S.F., S. Mercier; Md.E., I. Ethier. Réunions, dernier mercredi du mois, chez M. G. Coderre.

No 66—CERCLE LAPRAIRIE, Co Laprairie

Sb.P.G., M. l'abbé J. A. Larose; Prés., J. B. J. Brassard, M. D.; S.A., Alphonse Durand; S.F., A. F. Grondin; Md.E., S. A. Longtin. Réunions, 4e lundi du mois, chez M. A. F. Grondin.

No 67—CERCLE ST-HYACINTHE, St-Hyacinthe

Sb. P. G., C. A. Breton; Prés., A. Bourgaard; S.A., W. A. Moreau; S.F., L. A. Breton; Md.E., Emile Ostiguy. Réunions, 1er mardi, salle Blondin.

No 69—CERCLE ST-GEORGES, Maisonneuve

Sb.P.G., Léonce Fortin, Ave Létourneau; Prés., Adolphe Déaillé; S.A., Alcide Gendron, 629 Lasalle; S.F., Amédée Beaupré, 35 Desjardins; Md.E., Pierre Lussier, 647 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e mardi, 189 Létourneau, 85 hrs p.m.

No 73—CERCLE CHARLEMAONE, Mile-End.

Chapelain, Rév. G. LePailleur; Sb.P.G., S. D. Vallières, 1051 St-Hubert; Prés., Ferd. Beauvolet, 543 Laurier; S.A., Léon Defoy, 1227 St-Denis; S.F., L. N. Cadieux de Courville, 96 Pontiac; Md.E., Ach. Dagenais, 1281 St-Denis. Réunions, 1er et 3e mardis du mois, 94 Pontiac.

No 79—CERCLE BOURGET, Montréal

Sb. P. G., T. Charpentier, 157 Ave Papineau; Prés., J. C. Lamothe, 86 St-Hubert; S.A., L. A. Gélinas, 544 St-André; S.F., O. Dépatie, 101 Maisonneuve; Md.E., C. A. Daigle, 107 St-Hubert. Réunions, 2e et 4e mardis, salle Dionne, 1342 Ste-Catherine, à 8 hrs p.m.

No 80—CERCLE PIERREVILLE, Pierreville

Sb.P.G., S.A. et S.F., H. L. Shoover; Prés., Edifice Allie; Md.E., P. E. Gélinas. Réunions, dernier dimanche du mois, salle McLure.

No 92—CERCLE ST-JOACHIM, Louiseville.

Sb.P.G., Onésime Veillet; Prés., R. S. Linday; S.A., J. A. Vadeboncour; S.F., J. L. Auger; Md.E., O. E. Milot. Réunions, 2e et 4e vendredis, édifice G. Caron, 155 Laurent.

No 101—CERCLE DE LA BEAUCE, St-Georges, Co Beauce

Chapelain, Rév. H. A. Dionne; Sb.P.G., Joseph Poulin Bégin; Prés., Louis Gendreau; S.A., S. Paquet; S.F., Joseph Gagné; Md.E., Georges Cloutier. Réunions, dernier dimanche du mois, chez M. Ludger Bojuc.

No 102—CERCLE RICHELIEU, Montréal.

Sb.P.G., E. Malette, 194 Lusignan; Prés., P. Bonhomme, 4199 St-Antoine; S.A., A. E. Bissonnette, 1614 Notre-Dame; S.F., Arth. Gagnon, 209 Maisonneuve; Md.E., E. C. Campeau, 2479 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle Liggett, 280 Richmond.

No 103—CERCLE ST-BERNARD, Sorel.

Sb. P. G., J. A. Chênevert; Prés., Jos Pontbriand; S.A., S.F., A. P. Vanasse; Md.E., A. Laferrière. Réunions, 4me lundi de chaque mois, au bureau du S.A., maison Vanasse, rue George, Sorel.

112—CERCLE DELORIMIER, Co d'Hochelega.

Chapelain, Rév. I. Adam, S.J.; Sb.P.G., J. B. Bédard, 227 Rachel; Prés., J. N. E. Gélinas, 46 Chamboard; S.A., Léon Déautels, 64 Avenue Dumont; S.F., Geo. D. Bourret, 509 Ave Delorimier; Md.E., L. A. Lacombe, 700 Parc Lafontaine. Réunions, 2e et 4e jendris, à 8 hrs p.m., salle Paré, 268 rue Bréboeuf.

No 114—CERCLE ST-EUSEBE, Montréal.

Sb.P.G., A. R. Ranger, 313 Visitation; Prés. Joseph Pepin, 765 Ontario; S.A., Aug. Gagnon, 13 Ave Thibodeau; S.F. et Md.E., J. A. Ranger, 566 Fullum. Réunions, dernier mercredi du mois, sous-sol égise Ste-Eusèbe.

No 116—CERCLE NOTRE-DAME DE GRANBY, Granby.

Sb.P.G., Aug. Mathieu, M.D.; Prés., J. H. Duhamel; S.A., D. Goyette; S.F., P. A. Pelletier; Md.E., Aug. Mathieu. Réunions, dernier mardi du mois, à 7 1/2 hrs p.m., salle St-Jean-Baptiste.

No 117—CERCLE ST-AUGUSTE, Ste-Elizabeth, St-Henri.

Sb.P.G., P. Vincent, Village Turcot; Prés., Ad. Sénécal, 40 St-Pierre; S.A., J. A. Deiorne, 42 Ste-Marguerite; S.F., La Desrochers, 2350 St-Jacques; Md.E., O. H. Létourneau, coin des rues Beaudoin et Notre-Dame. Réunions, 1er et 3e mercredi, salle Lenoir 3755, coin St-Philippe et Notre-Dame.

No 118—CERCLE GARNEAU, St-Henri.

Sb.P.G., J. M. Marotte, 17 Côte de la Placé d'Armes; Prés., F. X. Dubé, 93 Chatham; S.A., J. P. Vincent, 174 Versailles; S.F., Jos Labelle, 71 Vinet, Ste-Cunégonde; Md.E., J. M. R. Trudeau, 311 Richmond. Réunions, 5me mercredi du mois, salle Duvernay, 45 Vinet, Ste-Cunégonde.

No 123—CERCLE DUVERNAY, Ste-Cunégonde.

Sb.P.G., J. A. Latrelle, 194 Delisle; Prés., N. Emond, 2411 Delisle; S.A., J. W. Fabien, 3170 Notre-Dame; S.F., A. Gougeon, 78 Morin, St-Henri; Md.E., Dr H. Campeau, 3196 Notre-Dame. Réunions, 1er et 3e vendredis au No 225 Delisle, Ste-Cunégonde.

No 124—CERCLE TRIFLUUVIN, Trois-Rivières.

Sb.P.G., C. J. N. Teasdale; Prés., J. B. M. Barthe; S.A., C. B. Lord; S.F., F. X. Vanasse; Md.E., Nap. Lambert. Réunions, 2e et 4e dimanches, 150 rue Notre-Dame.

No 126—CERCLE ST-EDOUARD, Boulev. St-Denis, Montréal

Sb.P.G., Louis Boire; Prés., Victor Carmel, 2016 St-Hubert; S.A., G. B. Lacombe, 954 Beaulieu; S.F., T. Ledoux, 1642 St-André; Md.E., J. D. Vézina, 1816 St-Hubert. Réunions, 2e et 4e lundis, salle St-Edouard, 956 rue Beaulieu.

No 127—CERCLE OLIER, Montréal

Sb.P.G., J. L. Perron, Royal Ins Bldg; Prés., Armand Grenier, 99 St-Jacques; S.A., O. Lapallice, 1403 Demontigny; S.F., C. E. E. Authier, 1758 Ste Catherine; Md.E., L. A. Gagnier, 256 St Denis. Réunions, 3e mercredi, au Monument National

No 128—CERCLE ST-SAUVEUR, Québec.

Chapelain, Rév. P. J. B. Grandfils, O.M.I.; Sb.P.G., J. A. Paradis, 27 Sauvageau; Prés., Octave Vézina, 460 St-Joseph; S.A., Eug. Vézina, 14 De Villiers; S.F., Eug. Paquet, 149 Colomb; Md.E., Joseph Gosselin, 17 Boisseau. Réunions, 4e lundi de chaque mois, salle Thierin, rue Victoria, St-Sauveur.

No 139—CERCLE CHAMBLY

Sb.P.G., Joseph Bouchard; Prés., Uldéric Barré; S.A., Jos. Trudeau; S.F., Jos. Demers; Md.E., L. O. Bergovin. Réunions, 2e et 4e vendredis, de chaque mois, à la salle Andair.

No 146—CERCLE STE-MARIE, Montréal

Chapelain, R. P. O. Cornélius, O. M. I., Rue Visitation; Sb.P.G., J. S. Teasdale, 1374 Ste-Catherine; Prés., T. Ledoux, 80 Saint-Gabriel; S.A., A. Jacques, 814 Mentana; S.F., Jos. Marois, 152 Plessis; Md.E., J. N. Picotte, 1401 Ste Catherine. Réunions, 2ème et 4ème jeudis de chaque mois, salle Dionne, 1342 Ste-Catherine.

No 148—CERCLE CHENIER, Montréal.

Sb. P. G., Z. Chagnon, 409 Grand-Tronc; Prés., Ch. Gaulin, 240 Chateauguay; S.A., Flavien Basilières, 411 Charlevoix; S.F., E. Beaudoin, 479 Centre; Md.E., Dr Henri Campeau, 3196 Notre-Dame. Réunions, 1er et 3ème lundis, à 8 heures, dans la salle Nationale, 167 Roperly.

No 149—CERCLE ST-JEAN BAPTISTE

Sb. P. G., Alb. Lacroix, 1152 St-André; Prés., Nôé Leclerc, 874 Sanguin; S.A., L. J. Fo ger, 927 St Laurent; S.F., A. B. Potevin, 24 Rach-1; Md.E., P. Barrette, 37 Rachel. Réunions, 2e et 4e vendredis, 777 Sanguin.

No 160—CERCLE VERDUN, Co Hochelega.

Sb P. G., Joseph Gervais; Prés., Cyrille Quintal; S.A., Louis Trudeau; S.F., Edgar S. Orge; Md.E., Vld'cad Réhaume. Réunions, 2e et 4e lundis, salle Dion, rue Church.

No 162—CERCLE STE-SOUSTASTIQUE, Co Deux-Montagnes

Chapelain, Rév. R. Héau; Sb.P.G., J. A. Pehier; Prés. Gédéon Bigras; S.A., N. Forest; S.F., T. J. H. Langlois; Md.E., S. Lamarche, Réunions, 4e mercredi.

No 163—CERCLE DOLLARD, Montréal

Sb.P.G., J. O. Duquet, 108 Ste-Zéé, St-Henri; Prés., Henri Benoit, 340 Charon; S.A., Jos. St-Denis, 331 Charon; S.F., Lavrent Fontaine, 180 Roperly; Md.E., Eugène Virolle, 14 La Prairie. Réunions 3e mercredi, 8 hrs p.m., salle Fraternelle, 715 Wellington

No 165—CERCLE ST-PAUL DE GRAND'MERE

Sb.P.G., H. Baril; Prés., A. Vadeboncour; S.A., Alf. Petit; S.F., F. G. Roy; Md.E., J. O. Ricard. Réunions, 2e et 4e vendredis, Salle Petit.